

Le 27 mars 2025, à 9h30

L'Assemblée générale du SITOMAP s'est réunie en session ordinaire, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Erick Bouteille,

Etaients présents-es : délégués-es : 32

TITULAIRES				PRESENTS	EXCUSES	SIEGE A
M.	DUBOIS	Jean-Pierre	CAESE	X		
M.	POINTEAU	Bernard	CAESE	X		
Mme	WATTS	Marian	Gâtinais Val de Loing	X		
M.	BOUGREAU	Francis	CC4V			
M.	LEGENDRE	Christian	La Forêt	X		
M.	MARTINEZ	Guillaume	La Forêt		X	Mme ENGELRIC BERRUET Denyse
M.	MASSEIN	Christian	La Forêt	X		
M.	MUNOZ	Camillo	La Forêt			
M.	RONCERAY	Jean-François	La Forêt	X		
Mme	ROUX	Sylvie	La Forêt	X		
M.	CHAMOREAU	Christophe	Pays de Nemours		X	
M.	BARJONET	Thierry	Pithiverais			
M.	BERGERIS	Cédric	Pithiverais		X	
Mme	BEVIERE	Monique	Pithiverais	X		(arrivée à 9h55)
M.	BROSSE	Anthony	Pithiverais	X		
M.	CAILLETTE	Bruno	Pithiverais		X	
M.	CHENE	Pascal	Pithiverais		X	
M.	CHENU	Matthieu	Pithiverais		X	
M.	FRITZ	Michel	Pithiverais	X		
M.	LAIZEAU	Boris	Pithiverais		X	Mme CHARBONNIER MOREUIL Martine
Mme	LAMOTTE	Claire	Pithiverais		X	
M.	MONCEAU	Didier	Pithiverais	X		
M.	NOLLAND	Philippe	Pithiverais		X	Mme DOUELLE Nadine
Mme	ROCHER	Christelle	Pithiverais			
M.	THARIOT	Guy	Pithiverais	X		
M.	VOILLAT	Patrick	Pithiverais		X	
M.	BOUTEILLE	Erick	Pithiverais Gâtinais	X		
			Pithiverais Gâtinais			
M.	DAULT	Bernard	Pithiverais Gâtinais	X		
M.	DUJARDIN	Jean-Louis	Pithiverais Gâtinais	X		
M.	GIRARD	Jean-Paul	Pithiverais Gâtinais			
M.	LAROCHE	Pierre	Pithiverais Gâtinais		X	M. THOMAS Jean-Luc
M.	LUCHE	Jean-François	Pithiverais Gâtinais		X	M. CAILLARD Serge
M.	NAULEAU	Luc	Pithiverais Gâtinais	X		
M.	PILLETTE	Luc	Pithiverais Gâtinais	X		
Mme	RAGOBERT	Catherine	Pithiverais Gâtinais	X		
Mme	RIVAUULT	Corinne	Pithiverais Gâtinais	X		
M.	RIVIERE	William	Pithiverais Gâtinais	X		
M.	SAINTY	Jonathan	Pithiverais Gâtinais	X		
M.	VINCENT	Eric	Pithiverais Gâtinais		X	
M.	BESNARD	Jean	Plaine-Nord-Loiret	X		
M.	CHOFFY	Patrick	Plaine-Nord-Loiret		X	M. LOISEAU Alain
M.	GAUCHER	Dominique	Plaine-Nord-Loiret	X		
M.	ROUSSEAU	Pierre	Plaine-Nord-Loiret	X		

SUPPLEANTS				PRESENTS	EXCUSES	SIEGE DE
M.	BEAUVALLLET	Serge	CAESE			
M.	DESMURS	Guy	CAESE			
M.	POZO	Nicolas	Gâtinais Val de Loing			
M.	DUGUE	André	CC4V			
Mme	ENGELRIC BERRUET	Denyse	La Forêt	X		M. MARTINEZ Guillaume
M.	GUERIN	Serge	La Forêt	X		
M.	LAFFORGUE	Bernard	La Forêt			
M.	LE CHAPELAIN	Bernard	La Forêt			
M.	TESTA	Jérôme	La Forêt			
M.	THIBAUT	Stéphane	La Forêt			
M.	JAIRE	Eric	Pays de Nemours			
M.	AFACAN	Ercan	Pithiverais			
Mme	BIBOLLET	Christine	Pithiverais			
M.	BLONDEL	Christian	Pithiverais			
M.	BRETON	Erwann	Pithiverais			
M.	BRETONNET	Jean-Luc	Pithiverais			
M.	BRUNEAU	James	Pithiverais			
Mme	CHARBONNIER MOREUIL	Martine	Pithiverais	X		M. LAIZEAU Boris
M.	CORBEAU	Samuel	Pithiverais			
Mme	DOUELLE	Nadine	Pithiverais	X		M. NOLLAND Philippe
Mme	FILS	Sandrine	Pithiverais			
M.	PIERQUIN	José	Pithiverais			
M.	STROMBONI	Thierry	Pithiverais			
Mme	VERSLIPE	Florence	Pithiverais			
M.	VICECONTI	Pierre	Pithiverais	X		
Mme	VILLETTE	Sylvie	Pithiverais			
M.	BELLOEIL	Laurent	Pithiverais Gâtinais			
Mme	BELOEIL	Marie-Frédérique	Pithiverais Gâtinais			
M.	BRUNHES	Antoine	Pithiverais Gâtinais			
M.	BURLERAUX	Philippe	Pithiverais Gâtinais			
M.	CAILLARD	Serge	Pithiverais Gâtinais	X		M. LUCHE Jean-François
M.	CIRET	Anthony	Pithiverais Gâtinais			
M.	FROT	Aurélien	Pithiverais Gâtinais			
M.	GAINVILLE	Gérard	Pithiverais Gâtinais			
M.	GAURAT	Hervé	Pithiverais Gâtinais			
Mme	LENOIR	Annie	Pithiverais Gâtinais			
M.	PIERRON	Jean-Marc	Pithiverais Gâtinais			
			Pithiverais Gâtinais			
Mme	SABY	Cécile	Pithiverais Gâtinais			
M.	THOMAS	Jean-Luc	Pithiverais Gâtinais	X		M. LAROCHE Pierre
M.	BOURGEOIS	Martial	Plaine-Nord-Loiret			
Mme	BRUCHET	Delphine	Plaine-Nord-Loiret			
M.	LOISEAU	Alain	Plaine-Nord-Loiret	X		M. CHOFFY Patrick
M.	POISSON	Bertrand	Plaine-Nord-Loiret			

**Nombre de délégués-es : en exercice : 43 titulaires, 43 suppléants
 30 sièges (24 titulaires et 6 suppléants mandatés), 2 suppléants.**

Quorum : 22 Présents : 32

REÇU EN PREFECTURE
 le 15/04/2025
 Application agréée E-legalite.com

Secrétaire de Séance : Didier MONCEAU

Date de convocation : 13 mars 2024

BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Président présente le Budget Primitif élaboré pour l'année 2025.

En fonctionnement, il est prévu 7 840 064,42 € de prestation de collectes avec en plus dans le compte 611 une prévision d'excédent. La recette du remboursement de BGV est estimée à 300 000 €.

Les recettes prévoient le report de l'excédent de fonctionnement. La recette des contributions des adhérents est inscrite à 8 499 174,58 € suite aux discussions des membres du bureau durant lesquelles il a été décidé que le SITOMAP baisse le montant du produit attendu par solidarité envers les collectivités membres dans un contexte national économiquement difficile.

La section de fonctionnement est équilibrée à 17 945 363,04 €.

En investissement, une étude de faisabilité pour la réhabilitation de la déchèterie de Pithiviers et la prévision d'une première tranche de travaux, l'achat de composteurs et de bioeaux, l'achat de bacs jaunes et OMR, l'achat de colonnes à verre, la poursuite des travaux de sécurisation en déchèteries et l'aménagement des locaux de l'ancien centre de tri sont prévus en 2025. Les restes à réaliser s'élèvent à 322 760,26 € et concernent les dépenses d'investissement engagées en 2024.

La section d'investissement est équilibrée à 4 619 000,00 €.

Vu les articles L.1612-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T),

Vu les articles L.2312 et suivants (C.G.C.T),

Vu la délibération n°21/39 du comité syndical en date du 16 novembre 2021, adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022,

Vu l'article L.5217-10-6 du CGCT qui institue la fongibilité des crédits dans le cadre de la nomenclature comptable M57,

Vu le rapport d'orientation budgétaire 2025,

Considérant que la nomenclature budgétaire et comptable M57 donne la faculté à l'Assemblée générale de déléguer au Président du syndicat la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections ;

Considérant que cette fongibilité permet notamment d'ajuster, dès que le besoin apparaît, la répartition des crédits sans modifier le montant global des sections. Elle permet aussi de réaliser la dépense sans attendre les opérations purement techniques ;

Considérant que la disposition de fongibilité des crédits contribue à améliorer l'efficacité de l'exécution budgétaire et la réactivité opérationnelle ;

Considérant que le Président informera l'Assemblée générale de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance conformément à l'article L. 2122-23 du CGCT ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif 2025,

Considérant l'équilibre global ci-après du budget primitif 2025 du budget :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	17 945 363,04 €	17 945 363,04 €
Investissement	4 619 000,00 €	4 619 000,00 €
TOTAL	22 564 363,04 €	22 564 363,04 €

Considérant que la présentation de ce budget est faite par chapitre dont le détail est le suivant :

A) La section de fonctionnement

▶ Les dépenses :

Chapitre	Libellé	BP 2025
011	Charges à caractère général	8 131 119,42 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	357 860,00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 550 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	714 583,62 €
65	Autres charges de gestion courante	6 185 600,00 €
66	Charges financières	4 200,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €
68	Dotations aux provisions	1 000,00 €
	TOTAL	17 945 363,04 €

▶ Les Recettes :

Chapitre	Libellé	BP 2025
002	Résultat de fonctionnement reporté	8 843 188,46 €
013	Atténuation de charges	3 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €
74	Dotations et participations	8 799 174,58 €
75	Autres produits de gestion courante	300 000,00 €
	TOTAL	17 945 363,04 €

B) La section d'investissement

▶ Les dépenses :

Chapitre	Libellé	BP 2025
16	Emprunts et dettes assimilées	58 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	110 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 091 000,00 €
23	Immobilisations en cours	3 310 000,00 €
	TOTAL	4 619 000,00 €

▶ Les recettes :

Chapitre	Libellé	BP 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 266 615,37 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 550 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	714 583,62 € €
10	Dotations, fonds divers et réserves	47 801,01 €
23	Immobilisations en cours	40 000,00 €
	TOTAL	4 619 000,00 €

Vu les propositions du Président,

L'Assemblée générale,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le budget primitif du SITOMAP pour l'exercice 2025.

PRECISE que le budget est voté par chapitre budgétaire.

AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées dans les étapes budgétaires de l'exercice 2025.

AUTORISE le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

DECIDE

D'approuver le Budget Primitif 2025 dont l'équilibre s'établit à :

-> 17 945 363,04 € en section de fonctionnement,

-> 4 619 000,00 € en section d'investissement

Fait et délibéré en séance 27/03/2025

Enregistré sous le N°25 / 11

Pour copie certifiée conforme,

Le Président du SITOMAP,

Erick Bouteille



Le secrétaire de séance,

Didier Monceau

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2025

Application agréée E-legalite.com

70_DE-045-254500739-20250327-DEL IB2511-B